



Listen to this article

« *Que celui de vous qui est sans péché jette le premier la pierre contre elle.* » - Jean 8 : 7.

Texte choisi : Jean 8 : 1-11

L'incident rapporté dans ce passage de Jean n'est pas cité dans le Codex d'Alexandrie, ni dans le Vaticanus, ni dans d'autres anciens textes reconnus, ni dans les Écritures syriennes les plus anciennes [cf. notes bas page Diaglott]. Nous pouvons en déduire que cette anecdote a été ajoutée par un traducteur et ne fait pas partie du texte original.

Cette leçon n'est-elle pourtant pas très instructive ? Ne sommes-nous pas tous coupables devant Dieu ? D'après la loi mosaïque, cette femme adultère était coupable - et la sentence était la mort par lapidation. Comment Jésus se comporta-t-Il envers ceux qui L'interrogeaient ? Il attira leur attention sur une signification spirituelle plus élevée de la loi et leur fit comprendre : « *Que celui de vous qui est sans péché jette le premier la pierre contre elle.* »

Lorsqu'un Chrétien est tenté de condamner quelqu'un, Jésus explique en parlant de la loi : « *Vous avez appris qu'il a été dit : Tu ne commettras point d'adultère. Mais moi, je vous dis que quiconque regarde une femme pour la convoiter a déjà commis un adultère avec elle dans son cœur.* » (Matthieu 5 : 27, 28). En d'autres termes, chez un Chrétien, cela dépend du cœur. Sa façon d'agir dépend de son état d'esprit et de ses dispositions de cœur.

Remarquons le principe de Jésus, tel qu'Il le présente et comment le Chrétien doit le prendre à cœur : « *Donnez, et il vous sera donné : on versera dans votre sein une bonne mesure, serrée, secouée et qui déborde ; car on vous mesurera avec la mesure dont vous vous serez servis.* » - Luc 6 : 38.

En effet, si nous étions parfaits et que nous devions juger quelqu'un de parfait, on pourrait s'attendre à ce que nous rendions un jugement juste. Mais nous sommes des pécheurs

imparfaits, nous dépendons de la grâce de Dieu et tous les hommes sont dans les mêmes dispositions. Aussi, n'avons-nous pas le droit de juger les autres. C'est pourquoi notre Seigneur explique : « *Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés. Car on vous jugera du jugement dont vous jugez, et l'on vous mesurera avec la mesure dont vous mesurez.* » - Matthieu 7 : 1, 2.

Que de fois, le Chrétien se rend-il compte de sa propre faiblesse et de son imperfection ! Il sait que l'aide du Père céleste lui est nécessaire. S'il agit en connaissance de cause, avec la même générosité envers ses semblables, qui ont les mêmes problèmes, il bénéficiera certainement d'une grande mesure de la grâce divine. Mais ceux qui n'ont pas un cœur miséricordieux pour les autres, ne peuvent pas s'attendre à la grâce totale du Seigneur.

Cela ne veut pas dire que notre Seigneur approuve l'adultère ou ne prend pas au sérieux une telle faute. O non ! Mais notre étude est orientée vers le « jugement ». Donc, rappelons-nous que Dieu ne peut pardonner nos péchés que si nous les reconnaissons comme tels, et si nous Lui demandons de nous pardonner. Et c'est ainsi que cela doit être entre nous. Quand un frère qui a commis une injustice, la reconnaît et demande pardon, cela doit lui être aussitôt accordé. Jésus enseigna à ses disciples : « *Prenez garde à vous-mêmes : Si ton frère a péché, reprends-le ; et, s'il se repent, pardonne-lui. Et s'il a péché sept fois contre toi dans un jour, et que sept fois il revienne à toi, disant : "Je me repens", tu lui pardonneras.* » - Luc 17 : 3, 4.

Et si nous lui pardonnons, il faut que cela vienne du cœur et pas simplement du bout des lèvres. Pardonner de tout son cœur signifie qu'il ne faut retenir aucun aiguillon, aucune jalousie, aucune rancune. Est-ce que nous n'attendons pas de notre Père céleste, qu'Il nous pardonne entièrement, de la même manière ? Pardonnons également à nos frères et sœurs de tout cœur. « Dans la mesure où vous pardonnez les uns aux autres, il vous sera aussi pardonné. »

TA - Avril 1980